

Février 2021

LENS

Votre magazine d'information

MAG

FORÊT URBAINE

Prochainement,
13 000 arbres
plantés quartier Van Pelt.

LENS
VILLE OÙ IL
FAIT BON
VIVRE

P.3 UN CENTRE DE
VACCINATION
À BERTINCHAMPS

P.8 LABEL
ÉCORÉSEAU
DE CHALEUR

P.10 ZOOM SUR
LA RUE DE PARIS

 ville de
lens

- Santé**
- MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE VACCINATION HALLE BERTINCHAMPS P.3-5
- LE RÔLE DU CPTS P.5

- Éducation**
- DES ESPACES MULTISENSORIELS DANS NOS ÉCOLES P.6
- INSCRIPTION SCOLAIRE P.7

- Jeunesse**
- INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS P.7

- Développement durable**
- LENS REÇOIT LE LABEL ÉCORÉSEAU DE CHALEUR P.8

- Vie de quartier**
- L'ÉCHO DU 12/14 NOUVEAU MAGAZINE D'INFOS P.8

- Cadre de vie**
- P.9 CALENDRIER DES TRAVAUX
- P.10 ZOOM SUR LA RUE DE PARIS

- Commerces**
- P.11 LA MAISON DU CHAUSSON
- P.12 L'IMBEERTINENCE
- P.13 A.D CLEAN AUTO
- P.14 TALLY WEIJL
- P.15 OPÉRATION CHÉQUES-CADEAUX

- Culture**
- P.16 LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

Les articles du Lens mag sont datés au plus tard au 29 janvier 2021. Certaines informations relatives aux services de la ville pourraient changer en fonction des prochaines annonces gouvernementales.



Lens mag février 2021

Service communication
17 bis Place Jean-Jaurès
62307 Lens Cedex

Directeur de publication : Sylvain Robert
Rédaction et conception :
Service communication
Photographies : Ville de Lens / AdobeStock
Impression : L'Artésienne - Liévin
Tirages : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution



Édito



Lens une ville durable

13 000, c'est le nombre d'arbres qui seront prochainement plantés dans le quartier Van Pelt. Ils sont nos alliés de la vie urbaine avec de nombreuses vertus. La création de la forêt urbaine, sera un réel poumon vert en ville. S'ajoutent à cela les aménagements de cordons boisés dans ce même secteur et en bas du boulevard Basly. Lens, une ville verte, une ville durable et engagée en faveur de la transition énergétique. Il faut améliorer toujours plus notre cadre de vie ; il s'agit là de notre avenir et nous le construisons ensemble.

Mise en place d'un centre de vaccination à la halle Bertinchamps

Il le faut car le présent n'est pas toujours très joyeux. On subit encore les actualités liées à la Covid 19. Ainsi, à l'heure où j'écris ces lignes, un nouveau confinement se profile, synonyme de détresse et de découragement pour la population, nos commerces, nos associations, nos jeunes, nos étudiants et nos aînés. L'unique lueur d'espoir s'est portée sur le démarrage de la campagne de vaccination. Il s'agit de la plus grande campagne de vaccination de l'histoire de notre pays. En dépit des difficultés d'approvisionnement que chacun connaît, elle nous laisse entrevoir des jours meilleurs et un retour à la vie normale. Dès l'annonce de la livraison des doses vaccinales, avec le concours des professionnels de santé et de l'hôpital, nous avons voulu prendre part à cette campagne nationale de vaccination et être force de proposition en transformant la halle Bertinchamps en centre de vaccination.

Entretien réalisé le 29 janvier 2021

LM : Monsieur le Maire, pourquoi avez-vous pris l'initiative d'aménager un centre de vaccination à Bertinchamps ?

SR : *Depuis le début de la crise, nous, les collectivités locales, avons joué pleinement notre rôle pour garantir la sécurité sanitaire de notre population (achats de masques, de gels, mises en place des nombreux protocoles sanitaires...).* *Le centre part d'une collaboration avec le centre hospitalier et la communauté professionnelle territoriale de santé de Lens que je tiens à remercier. L'idée, c'était d'ouvrir des lignes supplémentaires pour vacciner rapidement le plus de personnes issues de l'agglomération de Lens-Liévin, en complément du CHL, et ainsi désengorger les rendez-vous. Nous avons pensé décentraliser le centre de vaccination du CHL à Bertinchamps ; c'est plus pratique, plus spacieux avec des aménagements tels que le stationnement qui facilitent l'accès à la salle y compris pour les personnes à mobilité réduite.*

Suite de l'entretien P.4



Centre de vaccination Covid-19 Halle Bertinchamps

"Nous sommes prêts à engager la campagne de vaccination pour protéger la santé de notre population"

A ce sujet, je salue l'implication du préfet et de ses services toujours très attentifs à nos préoccupations, lesquels ont autorisé la mise place dans des délais très courts de ce centre, autant je déplore la stratégie ou la non stratégie vaccinale du Gouvernement dont on mesure aujourd'hui les effets négatifs pour notre Département (26 000 vaccinations dans le Nord contre 10 000 dans le Pas-de-Calais).

avons également acheté de nouveaux frigidaires pour répondre aux exigences réglementaires. Quant à notre implication, elle est totale et permanente! Nous avons mis tout en œuvre avec nos agents des services techniques et administratifs pour que la salle soit prête rapidement. Nous avons été réactifs, le temps d'une journée tout était installé. Aussi, il fallait s'occuper des postes informatiques et de lignes téléphoniques, un bon accès internet : nécessaires pour les cartes professionnelles des médecins et les cartes vitales.

Cette situation est inédite, comment vous êtes-vous organisés ? Quelle a été votre implication ?

Tout a été pensé et aménagé sous l'autorité médicale du centre hospitalier de Lens, des professionnels libéraux et de Filiers. Nous nous sommes réunis très souvent avec la communauté professionnelle territoriale de santé, la direction des soins et les médecins. Les protocoles sont stricts et exigeants ; il faut penser à tout : au poste médical, à la salle de déchets médicaux, aux accès de secours et même à la décoration pour rendre cet espace plus accueillant. Nous

Quand ouvrira le centre de vaccination ?

Nous devons être à la hauteur de l'enjeu de cette campagne de vaccination. De notre côté, nous sommes prêts pour l'engager. Ne reste plus maintenant qu'à pouvoir disposer des doses nécessaires afin de vacciner le plus grand nombre de personnes. En tout cas, j'espère le plus vite possible pour protéger la santé de notre population.

Comment prendre rendez-vous ?

sur Doctolib
(24h/24 – 7j/7)



ou par téléphone
au 03 62 61 84 37

<https://www.doctolib.fr/hopital-public/lens/ch-de-lens-lens>

Comment ça marche ?

- 1** Se rendre à l'accueil par la file d'attente matérialisée.
- 2** Remplir un questionnaire de santé
- 3** Orientation par des agents dédiés à cet effet
- 4** Espace d'attente
- 5** Consultation et vaccination par des médecins et infirmiers
- 6** Espace surveillance repos avec infirmiers

15 minutes minimum



La CPTS un rôle essentiel de coordination entre les professionnels de santé

La CPTS, c'est quoi ? - L'acronyme CPTS signifie Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. C'est une association de loi 1901. Comme son nom l'indique, elle regroupe les professionnels de santé (infirmiers, kinés, médecins, sages-femmes, pharmaciens etc.) d'un territoire. La CPTS La Gohelle s'étend sur 11 communes (Annay-sous-Lens, Eleu-Dit-Leauwette, Bénifontaine, Hulluch, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Lens, Méricourt, Sallaumines, Vendin-le-Vieil, Noyelles-sous-Lens) et a été fondée il y a deux ans. C'est Catherine Blot, pharmacienne à Lens, qui en est la présidente. En quelques mots, elle évoque le rôle de la CPTS : « *C'est pour créer un vrai lien entre les professionnels de santé de ville et ceux des hôpitaux. L'objectif, c'est une meilleure prise en charge du patient dans la lignée de la réforme Ma santé 2022, un engagement collectif.* »

Quel rôle depuis la crise sanitaire ? - Mars 2020, la France est touchée de plein fouet par la pandémie du Covid-19. Le couvre-feu est décrété par le président de la République le 17 mars à midi. Dans la foulée, les professionnels de santé s'organisent. « *Ici, cela s'est traduit concrètement par une coordination entre le CHL et la médecine de ville pour mettre en place une cellule Covid au sein du CHL pour accueillir les patients* », relate Catherine Blot. Deux mois plus tard, la CPTS participera activement à la mise en place d'un drive de dépistage du Covid.



Des espaces multisensoriels Pour favoriser l'apprentissage des enfants [cités éducatives]

Le soutien à la réussite scolaire et la santé sont deux objectifs inscrits dans le dispositif cités éducatives. A Lens, cela se concrétise par la mise en place d'espaces multisensoriels que quelques élèves découvrent depuis le mois de janvier.



"Les espaces multisensoriels s'inspirent de la méthode Snoezelen. Ils permettent de développer l'écoute de l'enfant favorisant ainsi son apprentissage et son mieux-être. Ces espaces s'installeront dans les écoles relevant de la cité éducative puis progressivement en fonction des projets des enseignants"

Danièle Lefebvre
Adjointe à l'enseignement et à l'éducation



À l'école Jules Verne les enfants peuvent déjà « tester » cet espace de détente. « C'est un lieu sécurisant et stimulant qui propose des sollicitations sensorielles diversifiées. Tous les sens peuvent être sollicités séparément ou simultanément : vue, toucher, odorat, ouïe, goût », explique Madame Wagon, directrice de l'école. Un enfant bien dans sa tête et dans son corps sera plus concentré en classe, c'est pourquoi l'accès n'en sera pas limité : « On emmène l'enfant s'il est tendu, voire angoissé avant ou pendant la classe pour l'apaiser et favoriser ensuite son apprentissage ».



Votre centre communal d'action sociale (CCAS) évolue pour vous.

Vous souhaitez poser des questions, prendre un RDV. Pour une réponse rapide et adaptée à vos besoins, vous pouvez désormais contacter votre CCAS par mail à l'adresse suivante :

ccaslens@mairie-lens.fr

ACCUEIL de loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)



Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

VACANCES DE FÉVRIER
DU LUNDI 22 FÉVRIER AU VENDREDI 05 MARS 2021

VACANCES D'AVRIL
DU LUNDI 26 AVRIL AU VENDREDI 07 MAI 2021

FIN DES INSCRIPTIONS UNE SEMAINE AVANT LE DÉBUT DU CENTRE

Centres pour les maternels et les primaires : Jules Verne, Lapierre, Jean Macé, Roland/Basly.

Centres pour les pré adolescents et les adolescents : Basly / Léo Lagrange.

Renseignements, dossiers et paiement sur rendez-vous au 03.21.08.03.40.

"Les accueils de loisirs ont toujours été maintenus parce qu'il est plus que nécessaire de divertir nos jeunes lensois.

Dans ce contexte, nous n'avons pas aujourd'hui autant de liberté pour déployer un panel d'activités atypiques et extérieures ; les protocoles sanitaires restent stricts et la sécurité des enfants est notre priorité. C'est aussi la raison pour laquelle la capacité d'accueil est limitée à 204 enfants répartis sur 6 centres. Nos équipes, nos agents sont plus que jamais mobilisés."

Fatima Ait Chikhebbih

Adjointe à la jeunesse, aux centres socioculturels et politiques familiales



Période d'inscription du 1 mars au 28 mai 2021

Renseignements et inscriptions sur : www.villedelens.fr

mes démarches en ligne



éducation

Année scolaire 2021/2022

J'inscris mon enfant à l'école

MON ENFANT EST-IL CONCERNÉ ?

- ENTRÉE EN MATERNELLE POUR:
 - Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018
 - Les enfants âgés de 2 ans au jour de la rentrée scolaire, seront scolarisés dans la limite des places disponibles.
- ENTRÉE EN CP (sauf groupes scolaires : Macé, Cauche, Lapierre et Verne)
- ENFANTS ARRIVANT SUR LA COMMUNE

La ville de Lens a reçu le label écoréseau de chaleur

La ville de Lens a obtenu le label écoréseau : cette distinction attribuée par l'association AMORCE met en avant les réseaux de chaleur les plus exemplaires et vise à promouvoir ce mode de chauffage auprès du grand public, des aménageurs, des promoteurs, des abonnés et des pouvoirs publics.

La Ville de Lens a implanté, sur son territoire, une centrale biomasse sur une surface de 2 500m² environ. Elle fournit les besoins du réseau de chaleur du quartier de la Grande Résidence et de quelques établissements publics soit ceux de près de 6 000 habitants.

Le label écoréseau récompense les collectivités locales qui assurent la maîtrise de ce service public sur trois niveaux d'exigence : environnementale, économique et sociale.

AMORCE :

Créée en 1987, AMORCE constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets et de gestion durable de l'eau. L'association défend une accélération de la transition écologique s'appuyant sur les territoires. Elle contribue à faire des collectivités le chef d'orchestre de la transition énergétique, de l'économie circulaire et de la gestion durable de l'eau en défendant la liberté de choix des collectivités dans leurs politiques de transition écologique ainsi que des services publics locaux pérennes et de qualité.



COLLECTE DES DÉCHETS

Emballages ménagers recyclables, ordures ménagères résiduelles, déchets verts, encombrants, l'Agglomération de Lens-Liévin dispose sur son site internet : dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr d'un calendrier de collecte des déchets.

Pour connaître le jour de ramassage dans votre secteur, il vous suffit de renseigner votre ville et votre rue.



"Un bel exemple des ambitions affichées par la Ville de Lens au quotidien pour répondre aux enjeux de la transition énergétique."

Grâce à cette solution, près de 8 707 tonnes de CO2 sont économisées annuellement sur le territoire, par l'utilisation des énergies renouvelables et de récupération pour 95 % de la consommation énergétique.

Une solution énergétique exceptionnelle et unique dans la région des Hauts-de-France alliant durabilité, technicité, stabilité et économie."

Jean-Christophe Desoutter
Adjoint en charge du développement durable

CALENDRIER DES TRAVAUX EN VILLE

Jusqu'au 12 février	Avenue Van-Pelt Création d'un plateau surélevé et d'un cordon boisé	Jusqu'au 12 février	Boulevard Basly et Place Jaurès Mise aux normes des Places PMR
Jusqu'au 12 février	Carrefour des rues de la Glissoire et Henri Mailly Aménagement du carrefour (Maîtrise d'Ouvrage : Syndicat Mixte des transports)	22 février	Parking Route de la Basée Réfection de la couche de roulement (coté Hôpital)
De février à mars	Boulevard E.BASLY Aménagement d'un cordon boisé central (aux abords du rond-point Bollaert)	5 mars	
		8 mars	Rue Gauthier Réfection de la couche de roulement (partie comprise entre les rues Victor Hugo et Anatole France)
		19 mars	



Susceptible d'être modifié en fonction des conditions climatiques et des mesures gouvernementales liées au covid. Les entreprises respecteront strictement les préconisations de sécurité sanitaire décidées par les autorités.

L'écho du 12/14,

C'est le magazine d'information sur le programme de renouvellement du dit quartier. Le premier numéro revient entre autres sur les nouvelles constructions rues Brazza et Auguste Lefebvre et la création d'une salle polyvalente à la place de l'ancienne maison du directeur de l'école Jean Mace.

"Nous souhaitons informer les habitants du 12-14 sur les actualités, sur les travaux qui impactent notre quotidien dans ce quartier dans le cadre du renouvellement urbain, plus précisément le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Ce journal vient en complément des réunions publiques que nous ne pouvons plus organiser en raison du contexte sanitaire qui empêche tout rassemblement."

Virginie Glemba
Conseillère municipale déléguée, Cité 12/14



IL FAIT BON VIVRE RUE DE PARIS !

La maison du chausson

« Ici on propose du fast good »

Malgré la crise sanitaire actuelle, certains commerçants ont su s'adapter, se diversifier. Aussi des projets d'ouverture initiés avant les confinements ont été repoussés ; d'autres ont aboutis. Attardons-nous sur la rue de Paris.

Sur une année, nous recensons six ouvertures dans notre si jolie rue piétonne : des commerces indépendants et franchisés ; des concepts novateurs et inédits. On y trouve du prêt-à-porter, une boutique bien-être, des commerces de détail et de la restauration fast good : Harbalisa – maison de créateur, la quincaillerie lensoise, la maison du chausson, l'imbeertinence, Deli Hemp et Ikone.

Prochainement, des bancs modulables équipés de bacs de fleurissement seront installés rue de Paris. Un projet que la Municipalité réalise pour répondre aux attentes des commerçants qui souhaitent améliorer le fleurissement de cette même rue.

UN PARTENARIAT AVEC LES ÉLÈVES DU LYCÉE BÉHAL

« Ce projet a été entrepris en partenariat avec la section Bois du Lycée Auguste Béhal pour créer des bancs modulables équipés d'un bacs de fleurissement. Cela rentrait dans le cadre d'un projet pédagogique durant l'année scolaire 2018/2019 en faveur du développement durable », explique Jean-Christophe Desoutter, adjoint en charge du développement durable.

Cela permet de créer un modèle unique, répondant aux attentes des commerçants tout en mettant en valeur le savoir-faire des élèves du lycée. Dans le cadre de ce partenariat, la Municipalité fournit à l'établissement scolaire le matériel ; de leur côté le lycée prend en charge la conception, le montage et l'usinage.

Un prototype final à l'échelle 1/1 sera présenté aux riverains lors d'une réunion qui aura lieu à la mi-mars avec les élèves. Ce modèle est composé de 3 parties : 2 bancs avec une forme ondulée et un bac de fleurissement au centre dont le design sera unique. L'essence de bois serait du chêne ou du robinier ; un bois naturel de classe 4 très résistant aux intempéries.



Photo non contractuelle

Après le succès du projet «La cabane autour de l'arbre» (inaugurée en octobre 2020, rue Auriol) en collaboration avec la Mairie et l'association les Ajoncs, la Ville de LENS fait de nouveau appel aux compétences du lycée A. Béhal. Nous avons déterminé ensemble les grandes lignes du cahier des charges puis les apprentis du BTS Système constructifs bois et habitat ont pris le relais. Notre prochaine étape sera la présentation de la dernière maquette à l'ensemble des intervenants de ce projet.

David DELONNELLE
Directeur Délégué aux Formations
Lycée A. Béhal de LENS

VOTRE AVIS ?

Sabrina et Yassine ont ouvert au 22 rue de Paris leur premier commerce « La maison du chausson », une enseigne lensoise familiale et conviviale pour se restaurer le midi ou pour le goûter. Ils prendront part à ce projet en tant que riverains.

LM : Que pensez-vous de ces prochaines installations ?

S&Y : *Nous pensons que ça peut animer la rue, lui donner de la vie et une touche sympathique donc ça c'est chouette. Et puis en tant que promeneurs, ça peut être agréable d'avoir un banc ou se poser quelques instants entre deux boutiques.*



LM : Sabrina et Yassine, racontez-nous votre parcours ?

S&Y : *Nous sommes originaires du Sud de la France et comme vous le voyez, nous avons craqué pour la ville de Lens. Nous avons suivi un parcours en école de commerce puis une expérience en tant que chef marketing et dans le web marketing. On nous a enseigné la fibre entrepreneuriale et elle ne nous a pas quittés. On a ainsi décidé de monter quelque chose pour nous mais pas un business ; une entreprise avec plus de proximité ; un vrai lieu de vie : la maison du chausson*

LM : Vous avez choisi le chausson ? Pourquoi ?

S&Y : *Nous ne voulions pas créer quelque chose d'existant et nous avons pensé aux chaussons ; ça plait et on peut varier les recettes. Nous sommes aussi d'origine algérienne et le chausson c'est un clin d'œil à la coca que l'on déguste là-bas.*

Nous sommes autodidactes dans ce domaine. Nous avons réalisé des tests durant des semaines pour améliorer la pâte par exemple.

LM : Parlez-nous de votre restaurant.

S&Y : *A la maison du chausson, on fait du « fast good », cela signifie que chez nous, tout est fait maison : de la pâte à la citronnade et on s'engage à servir nos clients en moins de 5 minutes à partir de la commande.*

Nous proposons cinq variétés de chaussons salés et sucrés sous différentes formules pour le déjeuner et le goûter. Nos chaussons salés sont accompagnés d'une soupe ou d'une salade ; les sucrés d'un smoothie, d'un thé ou autre boissons soft.

La maison du chausson, c'est aussi un espace familial doté d'un salon de thé. On peut s'y détendre en famille, entre amis ou venir travailler et nous avons hâte de vous y retrouver !

La maison du chausson fait partie des commerces qui ont ouvert entre deux confinements. Nous souhaitons vous présenter leur établissement qui pour le moment propose la restauration à emporter.

nouveau
commerce
lensois

La maison du chausson,
22 rue de Paris
Ouvert du mardi au samedi de 11h45 à 19h,
le dimanche de 15h30 à 19h.
(à emporter pour le moment)

Pourquoi Lens ?

« Avant même de commencer le projet, nous avons rencontré la mairie de Lens qui nous a rassurés et aidés pour notre installation. On a aussi prospecté dans plusieurs villes mais nous avons choisi Lens parce que son centre-ville était le plus charmant. On aime beaucoup les rues piétonnes ; la rue de Paris était parfaite tout comme le local que son avons trouvé ; idéal pour notre activité. Aujourd'hui nous avons ouvert une boutique test, si ça marche le but est d'en ouvrir d'autres d'ici deux ou trois ans et de franchiser plus tard. » S&Y



L'Imbeertinence

Un nouveau concept à Lens

Depuis le 16 décembre, un nouveau concept a vu le jour au sein des commerces à Lens. L'Imbeertinence, c'est à la fois une cave à bières, un lieu de restauration (pour l'heure uniquement de la vente à emporter, covid oblige), un after-work. Bref un lieu de vie. A la tête de cette enseigne, on trouve deux commerçants lensois : Aurélie Bruneau, 25 ans et Laurent Lestienne, 42 ans. Les deux associés rêvaient depuis de longs mois de lancer leur propre affaire après avoir été collègues dans une boutique d'informatique au bas du boulevard Basly : « *Disons qu'avec le premier confinement (de mars à mai 2020), nous avons eu le temps de nous poser pour mettre en place ce projet,* » se souvient Laurent. Les deux gérants ont très vite été séduits par ce local au 20 rue de Paris « *de 110 mètres carrés avec un jardin avec terrasse de 200 mètres carrés qui nous ouvrira des possibilités pour de l'after-work par exemple.* »

« Nous avons passé un bon Noël en termes de ventes »

Quelques semaines après avoir ouvert leurs portes à leurs premiers clients, Aurélie et Laurent sont assez optimistes : « *Nous avons choisi de ne pas faire trop de communication mais le bouche-à-oreille a fonctionné. Nous avons passé un bon Noël en termes de ventes de bières. Les repas à emporter, ça démarre bien aussi. Les gens sont très contents.* ». Dégustations de bière bien évidemment mais aussi de sodas, de cafés, de champagnes, de vieux rhums et autres cocktails avec possibilité de se restaurer midi et soir (le reste de la journée, la cave à bières est ouverte) etc. L'Imbeertinence fait une entrée remarquée à la rue de Paris. A vous de découvrir.



Un large choix de bières

L'Imbeertinence, c'est un peu la caverne d'Ali baba pour tout amateur de mousse. Les chiffres parlent d'eux même : « *Nous proposons environ 140 types de bouteilles de bières,* » annonce fièrement Laurent. Et les saveurs originales ne manquent pas : « *caramel au beurre salé, Milkshake, noix de coco, café, vanille, cassis etc.* » égrène Laurent. Hormis les bouteilles, l'Imbeertinence propose cinq variétés de bières en pression servies au bar.

Pourquoi Lens ?

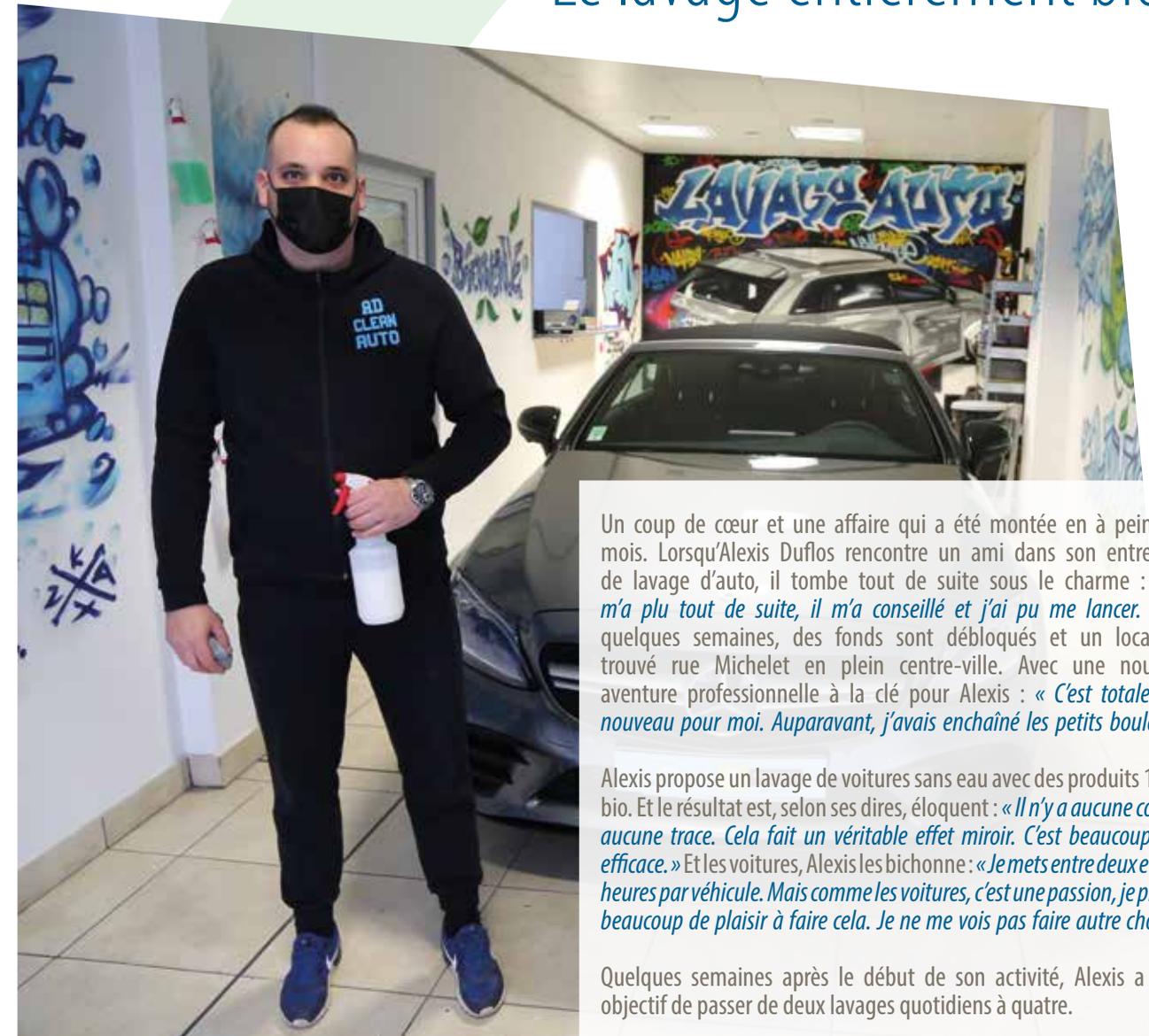
« *Je voulais faire ce concept ici à Lens* » A la question de savoir pourquoi Aurélie et Laurent ont choisi Lens pour ouvrir L'Imbeertinence, le commerçant lance un véritable cri du cœur : « *Je suis de Lens et je voulais vraiment faire ce concept ici. On ne s'est pas posé de question. Ici, à Lens, il y a un énorme potentiel. Vous savez, je suis resté un an à l'étranger à Tahiti, eh bien Lens me manquait.* »

L'Imbeertinence, 20 rue de Paris.
Téléphone : 03 21 78 36 33.
Ouvert le lundi de 14h à 19h,
du mardi au samedi de 10h à 19h.
Partie restauration (à emporter pour le moment)
du lundi au vendredi de 12h à 14h.

NOS COMMERCES

AD clean auto

Le lavage entièrement bio



Un coup de cœur et une affaire qui a été montée en à peine un mois. Lorsqu'Alexis Duflos rencontre un ami dans son entreprise de lavage d'auto, il tombe tout de suite sous le charme : « *ça m'a plu tout de suite, il m'a conseillé et j'ai pu me lancer.* » En quelques semaines, des fonds sont débloqués et un local est trouvé rue Michelet en plein centre-ville. Avec une nouvelle aventure professionnelle à la clé pour Alexis : « *C'est totalement nouveau pour moi. Auparavant, j'avais enchaîné les petits boulots.* »

Alexis propose un lavage de voitures sans eau avec des produits 100% bio. Et le résultat est, selon ses dires, éloquent : « *Il n'y a aucune coulée, aucune trace. Cela fait un véritable effet miroir. C'est beaucoup plus efficace.* » Et les voitures, Alexis les bichonne : « *Je mets entre deux et trois heures par véhicule. Mais comme les voitures, c'est une passion, je prends beaucoup de plaisir à faire cela. Je ne me vois pas faire autre chose.* »

Quelques semaines après le début de son activité, Alexis a pour objectif de passer de deux lavages quotidiens à quatre.

Pourquoi Lens ?

« *J'ai décidé de m'implanter à Lens car l'offre (le lavage bio) manquait en ville. Il y a un réel besoin de ce type de commerce et, en discutant avec les clients, il se trouve qu'ils sont contents de ce type de lavage sans eau.* »

AD Clean Auto,
spécialiste de lavage.
14 rue Michelet.
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h
et le dimanche de 9h à 13h.
Tél : 06 07 33 94 74
Mail : adcleanauto@outlook.com

Tally weijl débarque en centre-ville

Jupes, pantalons, pulls, jeans, bijoux et autres accessoires, la collection hiver 2021 qui compose les rayons de la boutique prêt-à-porter féminin Tally Weijl est variée. Depuis le 23 décembre, l'enseigne a ouvert ses portes à ses clientes. « *Nous proposons exclusivement des produits de marque Tally Weijl, notre clientèle va de l'adolescente à la femme de 35 ans,* » explique Karine Dutitre, responsable du magasin.

A ses côtés deux vendeuses assurent la continuité de la boutique du lundi au samedi. Auparavant, elle était située au sein de la galerie marchande de Cora avant un déménagement en fin décembre « *qui s'est fait rapidement en deux jours à peine,* » rappelle Karine. Le nouveau local qui fait environ 150 mètres carrés n'a pas nécessité d'importants travaux (NDLR : la cellule commerciale abritait autrefois Pimkie).

Des ventes privées avant les soldes

« *Notre objectif est déjà de retrouver notre ancienne clientèle qui a été informée de notre déménagement par mail. Puis nous aimerions trouver une nouvelle clientèle ici en centre-ville,* » assure la responsable. Alors que les soldes d'hiver ont démarré le 20 janvier, les bonnes affaires étaient déjà dans les rayons de la boutique Tally Weijl : « *Dès notre ouverture, nous avons proposé des ventes privées à notre clientèle inscrite dans nos fichiers. Il pouvait y avoir des remises jusque 60 % du prix initial,* » conclut Karine Dutitre. La nouvelle enseigne a déjà fait des heureux.



Pourquoi Lens ?

« *Avec le plan de sauvegarde pour l'emploi qui concerne 27 magasins en France pour l'année 2021, le groupe cherche à relocaliser des magasins. Nous étions auparavant dans la galerie marchande de Cora, le groupe a trouvé un local disponible ici en centre-ville. Le loyer est beaucoup moins important ici qu'en grande surface et nous avons également moins de charges. C'était une belle opportunité de venir ici.* » Karine Dutitre

Tally Weijl,
23 rue du Maréchal Leclerc.
Ouvert du lundi au samedi
de 10h à 19h.

Succès de l'opération des chèques-cadeaux dans les commerces

A l'occasion des fêtes de fin d'année, avec le soutien de la Ville de Lens, l'Office municipal du commerce (OMC) a lancé un jeu concours sur son Facebook et sur France Bleu Nord pour gagner des bons d'achat à dépenser dans les commerces lensois partenaires de l'opération. Un succès qui a grandi semaine après semaine et qui a donné un coup de pouce au commerce de centre-ville ! Les bons d'achat sont valables jusqu'au 31 mars 2021.

Le chiffre : 100 000 €, c'est en totalité la somme des bons d'achat à gagner, c'est aussi ce qui a été redistribué dans nos commerces à travers les achats.

Tous les chemins mènent à Lens

Les commerçants ayant participé à l'opération se félicitaient d'avoir fait connaissance avec de nouveaux clients. En effet, ces derniers n'ont pas hésité à avaler les kilomètres pour venir à Lens. Lille, Douai, Dunkerque, Isbergues, Quend Plage, Saint-Omer, Saint-Martin Boulogne, Steenvoorde, Tourcoing ou encore Wambrechies font partie de la soixantaine de villes d'où sont originaires les clients ayant gagné des bons d'achat à l'occasion de ce jeu.

« *Les unions commerciales (Shop'in Lens, Festi Lens, office municipal du commerce) se démènent pour trouver des solutions afin d'aider les commerçants qui sont en difficulté à cause de cette crise sanitaire. Je salue l'action de l'office municipal du commerce (OMC) qui va dans ce sens. L'OMC a eu la volonté d'aider et d'accompagner les commerçants lensois dans la période charnière des fêtes de fin d'année. Ce jeu concours a été à la fois une grande réussite et le témoignage d'une belle solidarité.* »

Arnaud Desmaretz,
Adjoint aux relations
économiques et
commerciales – Travaux



Karine, 43 ans, Blondeau :

« *C'est positif, ça dynamise le centre-ville. Cette opération nous a permis de gagner de nouveaux clients qui ne seraient peut-être pas venus s'il n'y avait pas eu cette opération.* »

Christophe, 49 ans, Andiamo :

« *L'opération des chèques-cadeaux est une bonne initiative. J'ai eu des clients qui ont gagné plusieurs fois et qui sont revenus. A titre d'exemple, ces trois derniers jours, nous avons eu une petite vingtaine de chèques.* »



Nelly Lourtios, 35 ans, Relooking Dog

« *Ce jeu était une bonne initiative étant donné que le toilettage d'un chien représente un certain budget (entre 30 et 35 euros). On sait qu'en ce moment, c'est un peu compliqué pour tout le monde et ces chèques étaient donc une bonne nouvelle.* »



Frédérique, 50 ans, Isabelle, 56 ans, Assia, 28 ans, Isa Leignel :

« *Cela fait 23 ans que nous sommes à Lens et c'est la première fois qu'un tel concours est organisé. On a eu nos clientes habituelles mais aussi deux nouvelles clientes qui viennent des alentours de Lens. Elles ont pu découvrir notre salon de coiffure et le centre-ville.* »



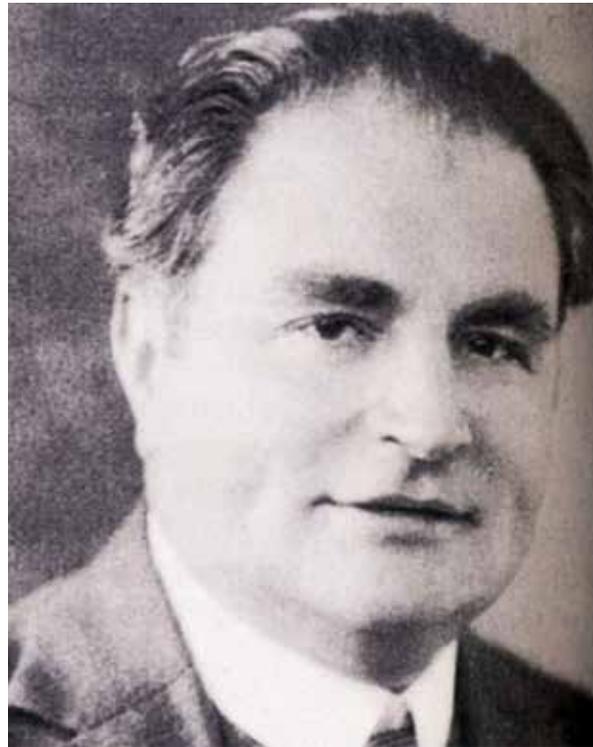
Marie-Françoise Leberre, présidente de l'Office Municipal du Commerce (OMC)

« *Ce jeu a été très positif pour les commerçants lensois. D'après certains que j'ai pu rencontrer, cela a permis d'avoir une nouvelle clientèle. L'objectif de ce jeu, c'était d'apporter de la trésorerie aux commerçants lensois dans un contexte économique compliqué. Au niveau de notre page Facebook (Office municipal du commerce Lens), nous avons observé une augmentation du nombre d'abonnés en dépassant la barre des 2000. Ce jeu a donc également permis de donner un coup de projecteur à l'OMC.* »



LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

«Les Lensois célèbres : Auguste Detœuf»



Auguste Detœuf est né à Lens, rue de la Paix, le 6 août 1883 bien que ses parents habitent Wizernes, près de Saint Omer. Sa mère, Céline Béhal est la nièce d'Auguste Béhal.

Auguste Detœuf fait ses études primaires chez les frères des écoles chrétiennes de Saint-Omer. A 19 ans, il entre à l'école Polytechnique et après en être diplômé en 1904, intègre tout naturellement l'école des Ponts et Chaussées d'où il sortira ingénieur général dès 1907.

En 1908, il est nommé à la direction des travaux hydrauliques de Cherbourg. C'est là qu'il fait la connaissance de Maxime Laubeuf, l'inventeur des sous-marins à double coque et crée avec lui 'la Société Anonyme Detœuf et Laubeuf spécialisé en aéronefs submersibles et sous-marins volants'.

En 1912, il est nommé au service maritime du Havre. Pendant la Première Guerre mondiale, blessé lors des opérations des Flandres, il est affecté à la commission technique des voies navigables à Rouen.

Le 7 octobre 1916, Auguste Detœuf épouse à Paris (17e) Nelly Adam.

Dès la fin du conflit, il prend la direction des ports de Strasbourg et Kehl revenus à la France après le traité de Versailles. Il quitte Strasbourg en 1924 pour s'engager chez Thomson-Houston où il est chargé de développer le transport d'électricité des réseaux de tramways.

En 1925, il effectue un voyage de six semaines aux USA, invité par la General Electric. Très impressionné par ce qu'il a vu, il publie en 1927 'La réorganisation industrielle', ouvrage dans lequel il vante le système américain.

En 1928, il est l'artisan de la fusion entre la Compagnie Thomson-Houston et la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques. Ce groupe prend le nom d'Als-Thom (qui deviendra ensuite Alsthom). Il en sera le Président de septembre 1928 à décembre 1940.

En 1938 est publié son livre « Propos d'O.L. Barenton, confiseur ». Quelques unes des réflexions d'Auguste Detœuf reprises dans ce livre seraient encore tout à fait d'actualité aujourd'hui. A la même époque, il fait paraître « Construction du syndicalisme » qu'il considère comme un moyen de permettre aux hommes d'accéder à plus de dignité, et comme un facteur de progrès pour l'économie, puisqu'il pousse les entreprises à progresser techniquement au lieu d'exiger toujours plus de leur personnel.

Sous l'Occupation, plusieurs membres des Nouveaux Cahiers occupent des postes importants dans le régime de Vichy.

Detœuf est l'un d'eux. Dès 1939, il crée la THF (Thomson-Houston France), une filiale d'Alsthom qui place ses usines françaises hors du joug allemand. En décembre 1940, Auguste Detœuf démissionne d'Alsthom et est nommé président du comité d'organisation des industries de la construction électrique.

Il tient à la Libération la chronique économique du Figaro.

Retiré à Neuilly-sur-Seine, Auguste Detœuf y est décédé le 11 avril 1947.

A Lens une rue de la cité 14 porte le nom d'Auguste Detœuf.



Les numéros d'urgences

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Médecins de nuit,
week-end et jours fériés :
03 21 71 33 33
Accueil des sans abris : 115
Enfance Maltraitée : 119
Maltraitance personnes
âgées : 0892 68 01 18

Pour contacter votre Mairie

Standard : 03 21 69 86 86
Numéro gratuit : 0800 167 167
www.villedelens.fr

Structures municipales

Colisée : 03 21 28 37 41
Médiathèque : 03 21 69 08 30
Conservatoire : 03 21 49 58 73
École de dessin : 03 21 43 73 39
CCAS : 03 21 14 25 70
Centres socioculturels
François Vachala : 03 21 77 45 55
Alexandre Dumas : 03 21 77 45 60
Annie Flament : 03 21 76 09 23
Relais des Assistantes
Maternelles : 03 21 78 01 40

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville

www.villedelens.fr
mairiedelens
03 21 69 86 86
lensmaville
YouTube / villedelens



L'AGENDA

FÉVRIER

Le jeudi 18 février
Don du sang
12h - 18h / Cercle amical du 4 / sur RDV

MARS

Le jeudi 4 mars
Don du sang
12h - 18h / Cercle amical du 4 / sur RDV

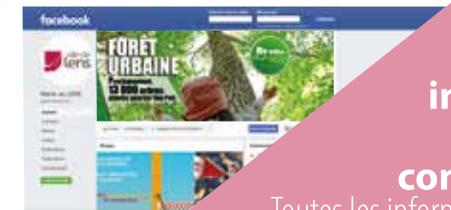


Louvre-Lens
Ateliers à distance
Gratuit / sur réservation uniquement
Le programme sur : louvrelens.fr

INFOS



La ville de Lens recrute, retrouvez toutes les offres d'emplois sur site internet de la ville, rubrique : Nos offres d'emplois.



de 28 000 abonnés
Suivez l'actualité de la ville en temps réel sur la page facebook : [mairie de lens](https://www.facebook.com/mairie.de.lens)

Restez informés, restez connectés !
Toutes les informations utiles

Retrouvez l'essentiel de l'information lensoise sur le site : villedelens.fr



Une borne tactile a été installée dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville. Celle-ci permet un accès au site internet de la Ville de Lens mais aussi d'accéder aux différentes démarches en ligne proposées par la mairie et la documentation (portail famille, le recensement de la population, le plan de cimetières pour rechercher la tombe d'un défunt

La borne tactile diffuse également l'affichage réglementaire (tarifs des concessions et columbariums, la liste des concessions à échéance, les permis de construire, les déclarations préalables de travaux, le droit de préemption urbain ou encore le plan local d'urbanisme). L'appareil est nettoyé après chaque usage.

Majorité municipale Lens toujours

C'est un fait. Notre quotidien, nos décisions et bien des projets collectifs ou personnels que nous souhaiterions construire, dépendront de l'évolution de la pandémie. Pour des mois durant encore. Car il est à craindre que nos vies ne se rythment qu'entre couvre-feu et confinement, qu'au gré changeant d'interdits et de mesures sanitaires plus contraignantes. Contradictoires souvent.

Le virus est là. Mutant déjà au cœur d'une seconde vague qui surprend à peine, au regard de l'approximation des directives gouvernementales. Ou de ce déroutant et affligeant désarroi affiché pour seul plaidoyer.

Nous savons pouvoir compter sur nous-mêmes dans une région si souvent éprouvée qu'elle en a appris à rebondir. Cette fois, c'est la crise sanitaire qui nous frappe de plein fouet, fragilisant un peu plus l'artisanat, le commerce de proximité et la plupart des lieux publics ou privés d'éducation, de loisir, de détente... Étouffant la vie associative, la culture, le sport... Réussirons-nous à tout sauver ? La question porte en elle son lot d'angoisse et d'incertitude et appelle toutes les forces de notre ville à se remobiliser, au plus vite, au plus fort, afin que nous retrouvions la liberté de nos vies, la maîtrise de notre devenir.

C'est dire qu'il faut d'abord redoubler de solidarité, de ténacité et d'engagement et de pragmatisme pour contenir le fléau qui nous mine. Nous en viendrons à bout, c'est la volonté qui nous anime.

La campagne de vaccination, s'ajoutant au respect scrupuleux des gestes et mesures sanitaires, en est le plus solide atout. La leur d'espoir. Au CHL, la vaccination s'est ouverte au premier feu vert donné... au rythme des doses reçues. Elle s'accélèrera dès mi-février - quand arriveront, plus massivement on l'espère, les vaccins - avec l'ouverture de trois lieux de vaccination dans la salle Bertinchamps rénovée. Les services techniques de notre ville les ont déjà rendus opérationnels le 19 janvier dernier en concertation avec les professionnels de santé qui y opéreront. Mais ce sont aussi toutes les structures municipales, des structures associatives qui se mobiliseront dans cette action vitale, pour en accroître - au-delà d'août probablement - la couverture, l'efficacité.

Viendra ensuite le temps d'exiger de nos «responsables» nationaux des explications sur leurs manquements patents. Et leurs choix douteux.

Vos élus PS-PCF-EELV-MDC-Société civile

Lens bleu marine

Alors que les recettes de la Ville augmentent grâce aux différents dispositifs nationaux dont bénéficie Lens et que l'endettement, ayant atteint un seuil critique, commence à décroître, les investissements permettant d'améliorer le cadre de vie et le quotidien des Lensois ont diminué de plus de 9 millions d'euros depuis 2014. Cela traduit évidemment un manque d'ambition mais aussi d'implication de la part de Sylvain Robert qui s'avère être un grand diseux et petit faiseur. En effet, ce maire élu par 12% de la population grâce à une alliance avec l'extrême-gauche est en réalité incapable de gérer notre ville. Malgré l'augmentation de 42,2% de sa rémunération, Sylvain Robert n'est aujourd'hui qu'un maire à mi-temps car trop occupé à gérer sa carrière personnelle et les affaires de la CALL qu'il préside tant bien que mal. Espérons que les Lensois ne découvrent pas dans les semaines à venir que celui-ci souhaite en plus devenir conseiller régional...
B. CLAVET, F. LAUWERS, A. PACH, MF LEROY

Agir pour Lens

Cette année 2021 débute avec une crise sanitaire non résolue et avec son lot d'incertitudes sur la suite et la période de retour à une situation normale. Gardons l'espoir d'avoir le plaisir de pouvoir se retrouver en famille, entre amis, entre collègues et entre citoyens le plus tôt possible. Les difficultés quotidiennes s'accroissent pour beaucoup de nos concitoyens et menacent d'aggraver la situation de nombreux lensois. Soyons solidaires ! Notre objectif en 2021 : vous rencontrer et vous écouter.

Contact : groupeagirpourlens@gmail.com

Vos conseillers municipaux Emilie Nemeth & Bruno Ducastel

Lens verts l'avenir

La majorité a présenté ses futures priorités. Quelle déception ! Loin des promesses électorales: aucune proposition sérieuse pour redonner vie à notre ville, être à la hauteur de la solidarité nécessaire face à la crise et aux enjeux environnementaux. On peut malgré tout se féliciter que notre idée d'une plateforme pour les commerçants ait été reprise par la ville.



Sylvain Robert
Maire de Lens

Reçoit sur rendez-vous

Demande de rendez-vous sur
www.villedelens.fr
ou par téléphone au
03 21 69 86 86



Jean-Pierre Hanon
1^{er} adjoint

- Action sociale
- Réussite éducative

Reçoit sur rendez-vous



Fatima Ait Chikhebbih
2^{ème} adjointe

- Jeunesse
- Centres socioculturels
- Politiques familiales
- Espace d'Accueil et de Service aux Usagers
- Législation funéraire

Permanence de 9h à 10h30
le 1^{er} et 2^{ème} jeudi au centre F.Vachala
le 3^{ème} et 4^{ème} jeudi au centre A.Dumas



Arnaud Desmaretz
3^{ème} adjoint

- Relations économiques et commerciales
- Travaux

Permanence le lundi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Cécile Bourdon
4^{ème} adjointe

- Logement
- Urbanisme réglementaire

Permanence le jeudi
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Thibault Gheysens
5^{ème} adjoint

- Personnel de la ville
- Finances
- Vie associative

Permanence le jeudi de 11h à 12h
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Hélène Corre
6^{ème} adjointe

- Culture et patrimoine
- Attractivité
- Tourisme

Permanence le mercredi de 14h à 15h30
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous



Jean-François Cecak
7^{ème} adjoint

- Politique sportive

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Danièle Lefebvre
8^{ème} adjointe

- Enseignement
- Éducation

Permanence le mercredi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville



Pierre Mazure
9^{ème} adjoint

- Sécurité
- Tranquillité publique
- Concertation
- Commande publique

Permanence le vendredi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Sandrine Lagniez
10^{ème} adjointe

- Petite enfance

Permanence le mardi de 9h à 10h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Farid Boukercha
11^{ème} adjoint

- Politique de la ville

Permanence le lundi de 14h à 15h30
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous le 3^{ème} lundi du mois



Laure Mephu Nguifo
12^{ème} adjointe

- Quartier Lens Nord Est
- Aménagement du territoire (NPRU) et (ERBM)

Permanence de 14h à 16h
le 1^{er} 3^{ème} et 5^{ème} mardi au centre A.Dumas
le 2^{ème} et 4^{ème} mardi au centre A.Flament



Jean-Christophe Desoutter
13^{ème} adjoint

- Quartier Lens Centre
- Développement durable

Permanence le mercredi de 16h à 17h30
à l'hôtel de ville



Josette Chochoi
14^{ème} adjointe

- Quartier Lens Nord Ouest
- Inclusion scolaire

Permanence le vendredi de 14h à 16h
au centre F.Vachala



Yvette Mazereuw
Conseillère municipale déléguée

- Personnes âgées

Permanence le jeudi de 14h à 16h
au CCAS



Dominique Réal
Conseiller municipal délégué

- Économie sociale et solidaire

Permanence 1 jeudi sur 2 de 10h à 12h
au CCAS / informations en mairie



Chérif Oudjani
Conseiller municipal délégué

- Animation sportive

Permanence le mercredi de 11h à 12h
à l'hôtel de ville



Michèle Masset
Conseillère municipale déléguée

- Accompagnement des personnes en situation de handicap

Permanence le mercredi de 14h à 17h
au CCAS



Jacques Hojnatzki
Conseiller municipal délégué

- Bâtiments et accessibilité

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Christiane Nion
Conseillère municipale déléguée

- Cérémonies patriotiques

Permanence le mardi de 16h à 17h30
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous



vosre plateforme e-commerce Lensoise



**CONSOMMEZ
LOCAL SUR :
www.mescommercantslensois.fr**